



MAIRIE DE SAINT - GERVAIS LES BAINS
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le onze mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué le cinq mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Maire.

Etaient présents :

Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Bernard SEJALON, Madame Nadine CHAMBEL, Monsieur Michel STROPIANO, Madame Monique RACT, Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Véronique CLEVY, Monsieur Gabriel GRANDJACQUES, Madame Corinne GROSSET-BOURBANGE, Monsieur Lionel CANON, Mesdames Déborah TARABUSO, Lynda VANDELANOITTE, Amandine ROSSET, Monsieur Clément BERRUEX, Mesdames Claudette ABBE-DAVOINE, Stacy LOPEZ, Monsieur Julien AUFORT, Madame Aurélie BIBOLLET, Messieurs Daniel DENERI, Julien LEBEY, Rémi BOUTROIS, Madame Sandrine FOURNIER, Monsieur Pierre BOZZOLO, Madame Valérie ROBIN, Monsieur Philippe APPLAGNAT-TARTET.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Monsieur Alain DELACHAT à Monsieur Julien AUFORT
Madame Corinne LECORCHEY-DECARROZ à Monsieur Rémi BOUTROIS
Monsieur Bruno VICTOR-EUGENE à Madame Claudette ABBE-DAVOINE

Etait absent :

Monsieur Cyrille du PELOUX de SAINT-ROMAIN

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 février 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Ce vote a lieu à bulletins secrets conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération n°2020/068 du 24 mai 2020. Monsieur Clément BERRUEX est candidat. Il est élu à l'UNANIMITE.

n°2026/046

COORDINATION GENERALE - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - FINANCES

Objet : EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 25
Pouvoirs : 3
Volants : 27
(M. Jean-Marc PEILLEX, ayant quitté la salle, ne prend pas part au vote)

Délibération télétransmise le : 13 mars 2026

Mise en ligne du 13 mars au 13 mai 2026

Délibération exécutoire le : 13 mars 2026

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS LES BAINS DU 11 MARS 2026**N°2026/046***Coordination Générale – Direction Générale des Services - Finances***EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
BUDGET PRINCIPAL****Rapporteur** : Madame Amandine ROSSET, Conseillère municipale déléguée aux finances

Les membres du Conseil Municipal sont invités à délibérer sur le compte administratif 2025 du budget principal présenté sous sa forme réglementaire.

ENTENDU l'exposé,**VU** l'avis favorable de la Commission des Finances du 26 février 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2025 du budget principal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote, le Conseil Municipal, Madame Amandine ROSSET, Présidente de séance entendue, et après en avoir délibéré, adopte cette proposition à L'UNANIMITE.

Monsieur le Maire, ayant quitté la salle, ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal,



Clement BERRUEX



La Présidente de séance,
Conseillère municipale déléguée
aux Finances,

Amandine ROSSET

ARRETE ET SIGNATURES

Commune de St-Gervais - Budget ville

09/03/2026 13:40 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire,
A Saint-Gervais-les-Bains, le 11/03/2026
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Gervais-les-Bains, le 11/03/2026

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	25
Nombre de suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 05/03/2026

Signataire

01.Monsieur PEILLEX Jean Marc

02.Monsieur SEJALON Bernard

03.Madame CHAMBEL Nadine

04-Monsieur STROPIANO Michel

05.Madame RACT Monique

06.Monsieur BIBIER-COCATRIX Patrice

07.Madame CLEVY Véronique

08.Monsieur GRANDJACQUES Gabriel

09.Madame GROSSET-BOURBANGE Corinne

10.Monsieur DELACHAT Alain

11.Monsieur CANON Lionel

12.Madame LECORCHEY-DECARROZ Corinne

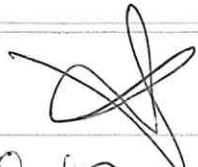
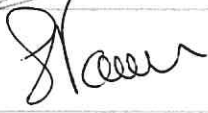
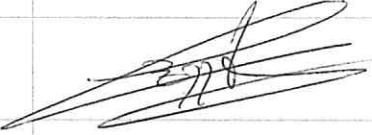
13.Madame TARABUSO Déborah

ARRETE ET SIGNATURES

Commune de St-Gervais - Budget ville

09/03/2026 13:40

Page 2 / 3

Signataire	
14.Madame VANDELANOITTE Lynda	
15.Madame ABBE-DAVOINE Claudette	
16.Monsieur AUFORT Julien	
17.Monsieur BERRUEX Clément	
18.Madame BIBOLLET Aurélie	
19.Monsieur BOUTROIS Rémi	
20.Monsieur DENERI Daniel	
21.Madame FOURNIER Sandrine	
22.Monsieur LEBEY Julien	
23.Madame LOPEZ Stacy	
24.Madame ROSSET Amandine	
25.Monsieur VICTOR-EUGENE Bruno	
26. Monsieur BOZOLLO Pierre	
27.Monsieur DU PELOUX DE SAINT ROMAIN Cyrille	
28.Madame ROBIN Valérie	
29.Monsieur APPLAGNAT-TARTET Philippe	